



Animation 1

ÉDUCATION À LA MOBILITÉ ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

(ENSEIGNEMENT PRIMAIRE)



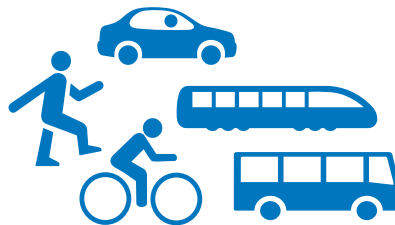
Éducation à la philosophie et à la citoyenneté par la sécurité routière.

Apprendre à apprendre grâce à la tablette numérique.

Une trame pédagogique par année scolaire.

2 périodes de 50 min en P1, P2, P3 et P4.
4 périodes de 50 min en P5 et P6.

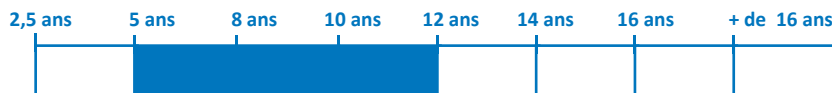
Royale APPER-Wallonie asbl
jpdaltin.apperasbl@gmail.com
Tél:0495/760935



Éducation à la mobilité et
à la sécurité routière



Pour un
groupe de
10 à 30
enfants



1 €

par enfant pour
l'ensemble des
séances.



Animation
en classe

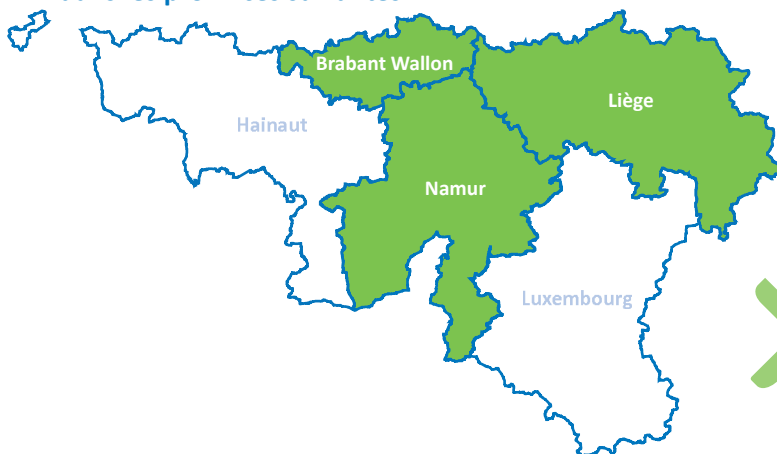


Animation
dans la cour de
récréation
et/ou salle de
sport



Animation
en rue

L'animation est organisée
dans les provinces suivantes



Délai d'attente entre la
demande d'animation et la
première séance



à convenir avec
Royale APPER
Wallonie

Visitez le site internet de
Royale APPER-Wallonie
www.apper-wallonie.be



Visitez le portail mobilité de la Wallonie
<http://mobilite.wallonie.be>

(onglet «Je suis un établissement scolaire»)

Contact: emsr@spw.wallonie.be



Wallonie